

Observatoire de la consommation, des comportements d'achats et des flux commerciaux en Dordogne

Présentation des principaux résultats

Objectifs de l'intervention

Mesurer et qualifier les flux de consommation sur le département de la Dordogne

Valoriser la consommation et identifier les comportements d'achat des ménages :

- Les montants de dépenses commercialisables
- La répartition géographique et par forme de vente de la consommation
- Les attractions et évasions globalement et par territoire
-

Quantifier l'attractivité des polarités commerciales :

- Chiffre d'affaires des lieux d'achat : points de vente, pôles, villes, agglomérations...
- Zones de chalandise
- Niveaux de concurrence
-



Méthodologie d'intervention

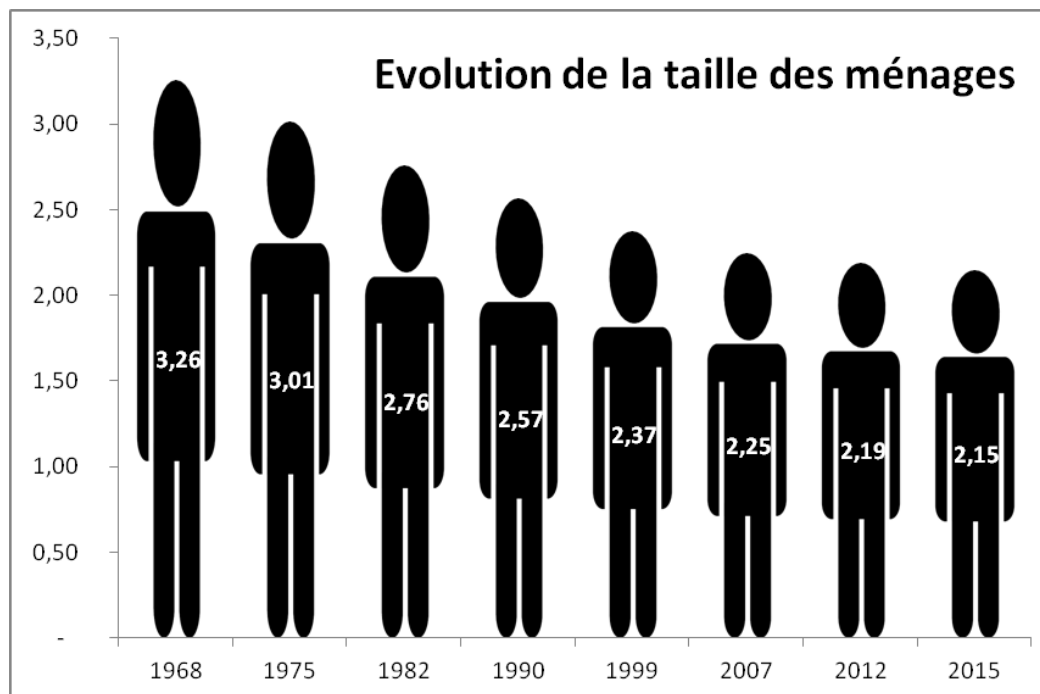


- Découpage de la zone d'enquête en 52 bassins de vie homogènes
- Elaboration d'un plan de sondage par bassin de vie basé sur le lieu de résidence des ménages et leur sociologie
- Interrogation de 1.500 ménages sur le lieu de leur dernier acte d'achat pour une quarantaine de produits de consommation courante
- Calcul de la dépense commercialisable des ménages par produit et par bassin de vie à partir de données nationales pondérées par des données locales
- Valorisation des actes d'achats à partir des estimations de dépense commercialisable et reconstitution des flux de consommation
- Contrôles qualité des résultats
- Création d'une base de données de 50.000 actes d'achats
- Intégration de la base de données dans un logiciel spécifique, E-TEM

Three large, light grey, overlapping circles are positioned in the background on the right side of the slide, creating a decorative element.

Analyse de la consommation et des comportements d'achats des ménages Périgourdins

Profil sociologique des ménages Périgourdins



15 000 familles monoparentales soit 8% des ménages
Moyenne France : 8%

62% des actifs travaillent hors de leur commune de résidence
Moyenne France : 63%

12% des ménages n'ont pas de voiture
Moyenne France : 16%

33% des personnes ont plus de 60 ans
Moyenne France : 25%

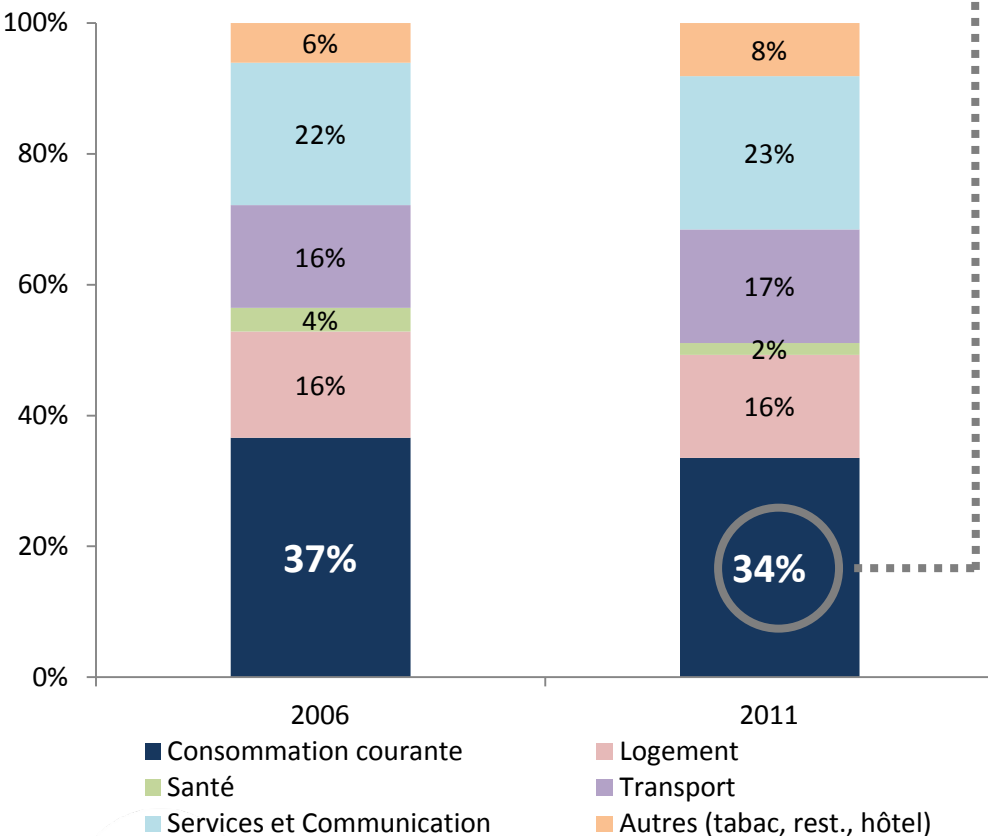
198 000 ménages en 2015



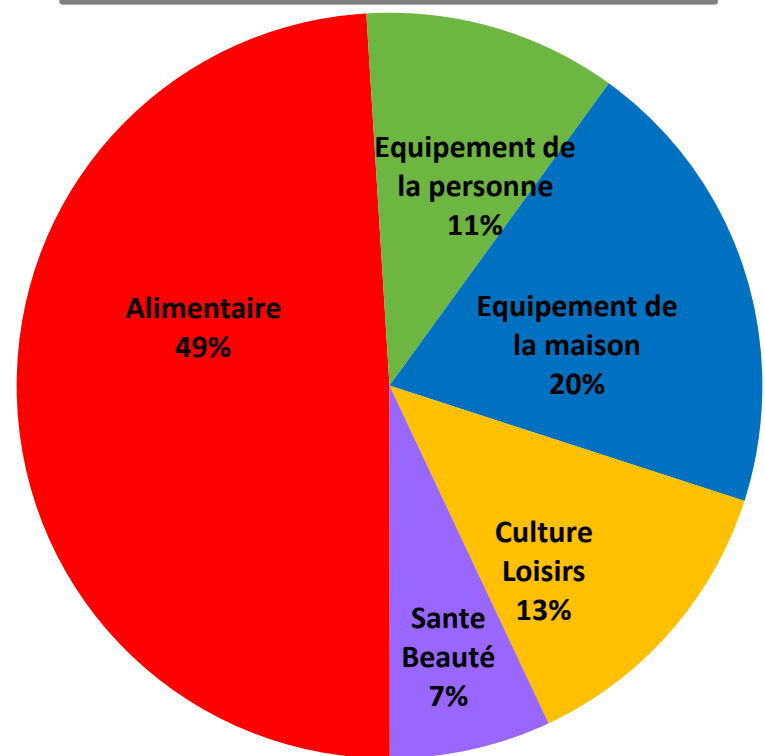
Source : INSEE – Recensement de la population 2012
Estimation AID du nombre de ménages et de la population 2015

Dépenses annuelles des ménages Périgourdins

Evolution de la répartition du budget des ménages au niveau France



Dépenses consommation courantes des périgourdins : 2.310 M€



Source : Enquête consommation et comportements d'achats des ménages 2015 – CCI Dordogne



Circuits de distribution fréquentés par les ménages Périgourdins

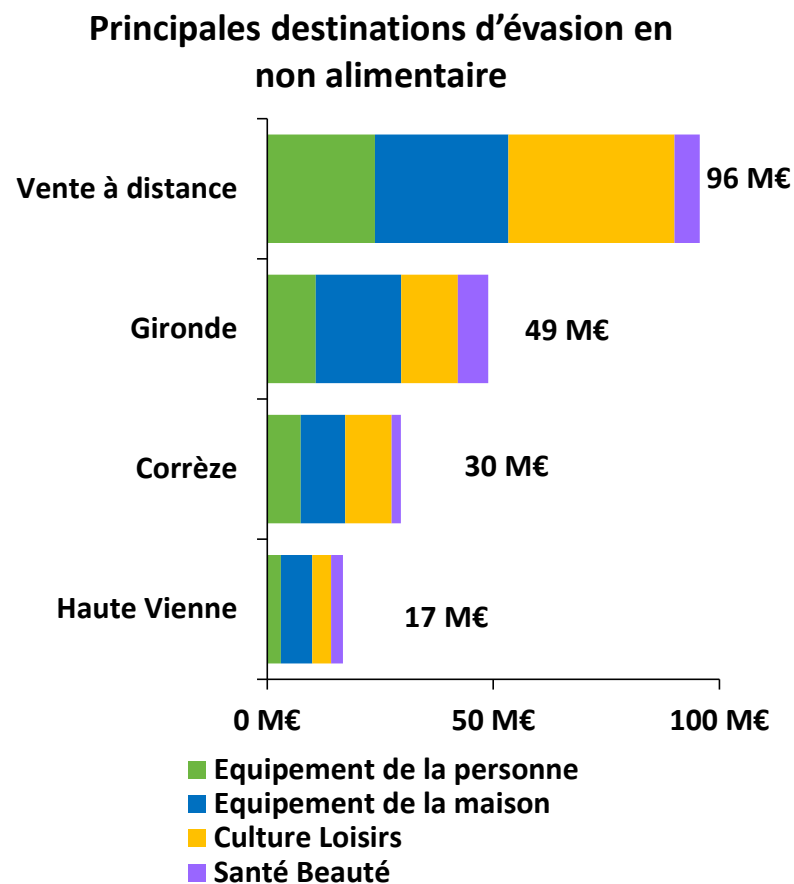
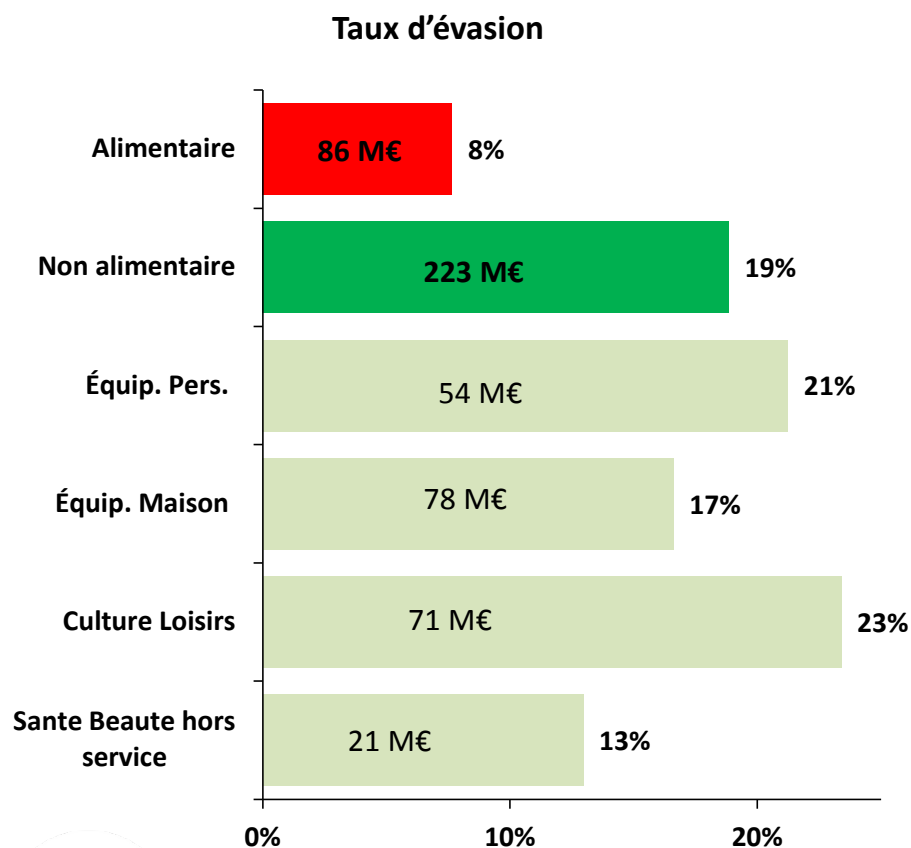
Circuits de distribution	Achats alimentaires		Achats non alimentaires	
	Dordogne	France	Dordogne	France
Commerce - 300m ²	16%	14%	24%	25%
Grandes surfaces	76%	79%	67%	64%
<i>Hypermarchés</i>	34%	42%	18%	16%
<i>Supermarchés</i>	28%	25%	6%	3%
<i>Hard-discounts</i>	8%	9%	1%	1%
<i>GSS*</i>	2%	1%	39%	41%
<i>Autres grandes surfaces (dont drive)</i>	4%	2%	3%	3%
Commerce non sédentaire	5%	4%	1%	1%
Vente à distance	1%	1%	8%	9%
Autres	2%	2%	1%	1%
Total	100%	100%	100%	100%



Source : Enquête consommation et comportements d'achats des ménages 2015 – CCI Dordogne

Evasion des ménages Périgourdins

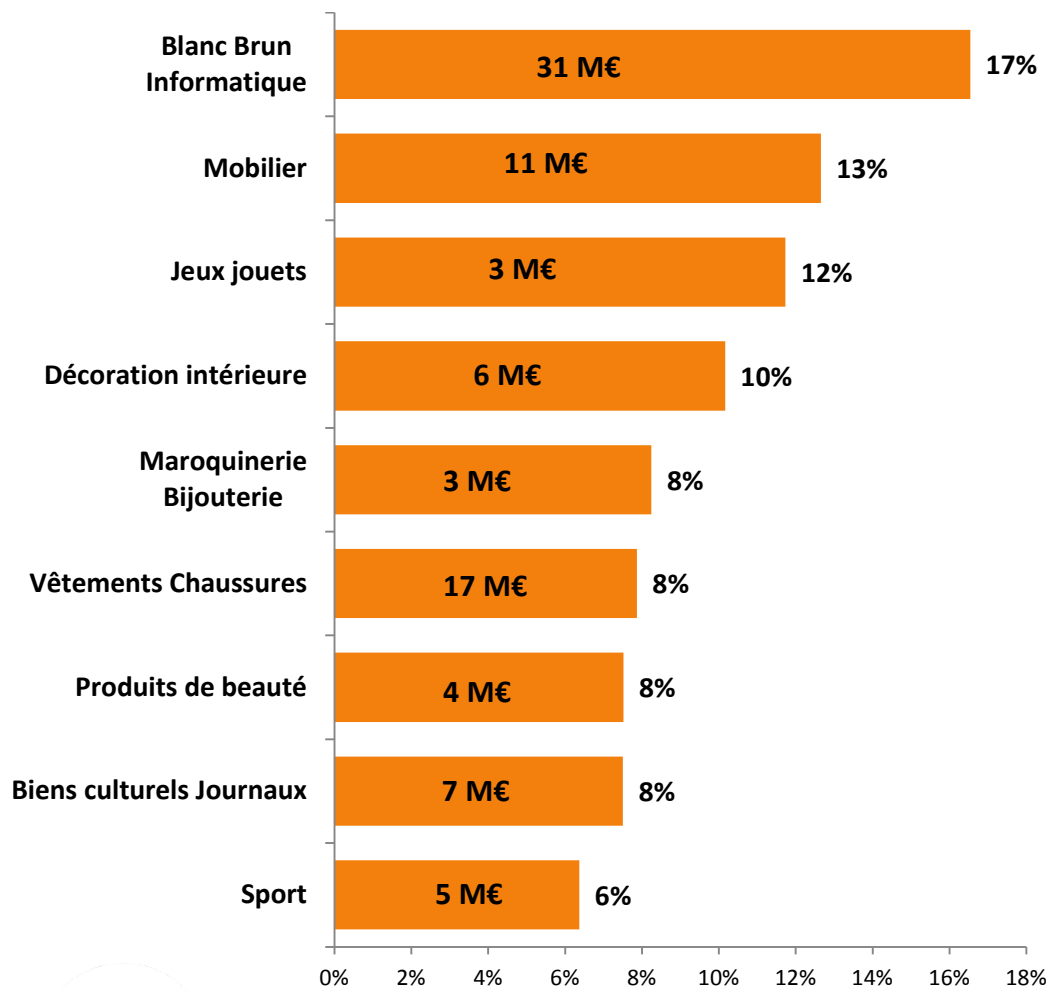
Taux d'évasion global : 13% soit 310 M€



Source : Enquête consommation et comportements d'achats des ménages 2015 – CCI Dordogne



Part de marché du e-commerce en non alimentaire



Produits	Emprise des ménages Périgourdins	Moyenne nationale (Source FEVAD – 2014)
Non alimentaire	7%	8%
Equipement de la personne	8%	12%
Images, sons électroménager, informatique, photos, télécom	16%	18%

Source : Enquête consommation et comportements d'achats des ménages 2015 – CCI Dordogne





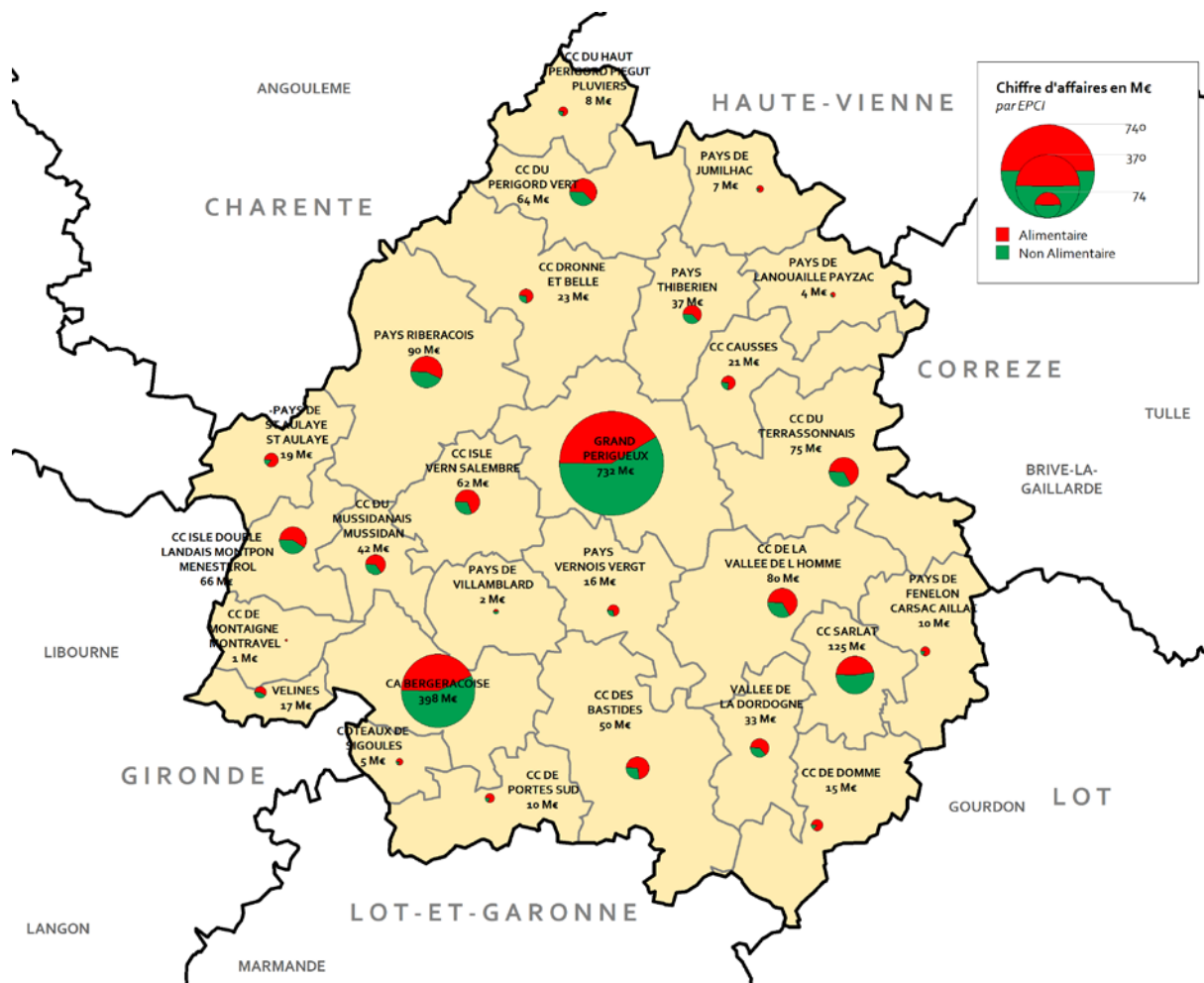
A.I.D.
OBSERVATOIRE



Analyse de l'activité commerciale en Dordogne

Maillage commercial

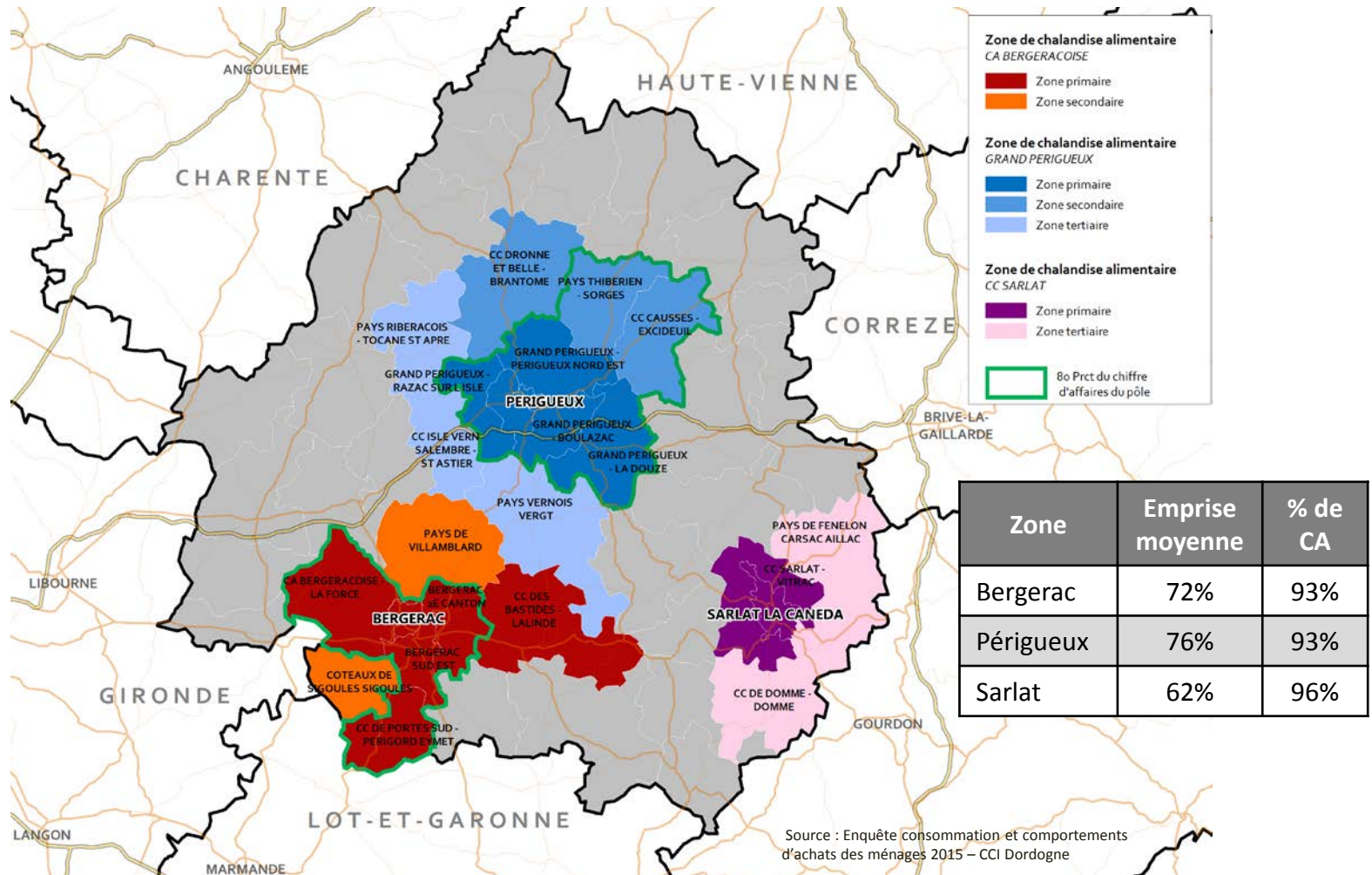
Chiffre d'affaires : 2 011 M€



Source : Enquête consommation et comportements d'achats des ménages 2015 – CCI Dordogne

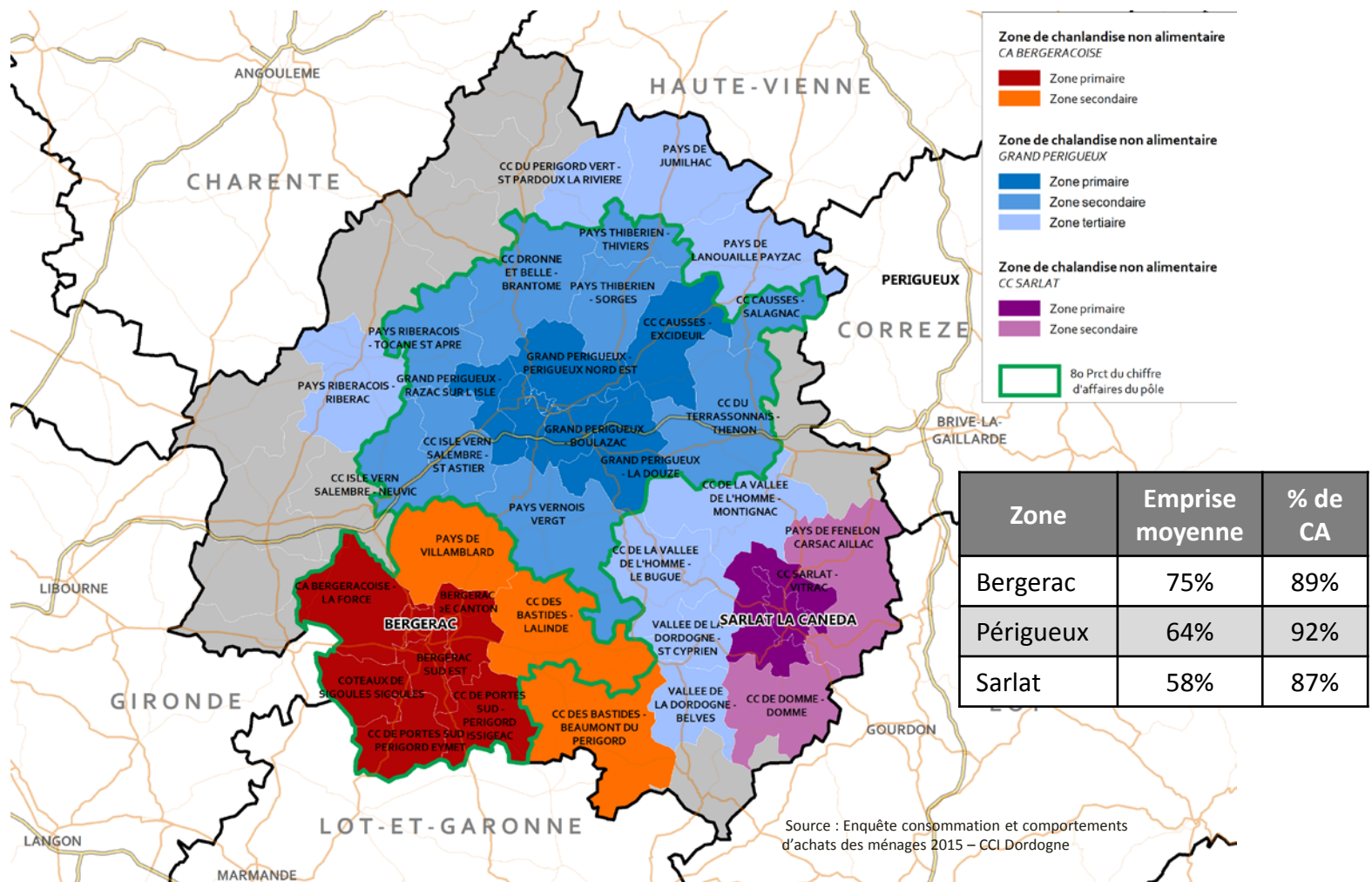


Zones de chalandise des principaux pôles - Achats alimentaires



Source : Enquête consommation et comportements d'achats des ménages 2015 – CCI Dordogne

Zones de chalandise des principaux pôles - Achats non alimentaires



Source : Enquête consommation et comportements d'achats des ménages 2015 – CCI Dordogne



The logo for A.I.D. OBSERVATOIRE is located in the top left corner. It features the text 'A.I.D.' in a large, blue, sans-serif font, with 'OBSERVATOIRE' in a smaller, blue, sans-serif font below it. To the right of the text are three stylized squares: an orange one, a green one, and a grey one, arranged in a slightly overlapping manner. Above the green square are several short, blue, radiating lines, suggesting a signal or light.

A.I.D.
OBSERVATOIRE

A decorative graphic consisting of three overlapping, light grey circles is positioned in the lower right quadrant of the slide. The circles are arranged in a triangular pattern, with each circle overlapping the other two.

Loi Pinel – Contexte réglementaire

Les dispositifs de la loi Pinel

I. Régulation de l'implantation commerciale dans les documents d'urbanisme :

- Suppression de l'obligation de faire un DAC
- Introduction du DAAC (pas de délimitation précise) facultatif dans le DOO
- Le SCoT (ou PLUi si pas de SCoT) reste le principal outil de régulation du commerce

II. Réforme des procédures d'implantation des commerces:

- Maintien de l'obligation d'obtenir une autorisation pour les projets supérieurs à 1.000 m²
- Simplification de la procédure (Intégration de la procédure d'autorisation dans la procédure de Permis de construire)
- Suppression du délai d'un an pour déposer un nouveau dossier refusé en CNAC
- Possibilité de céder l'autorisation d'exploitation commerciale
- Modification des critères et de la composition des CDAC et CNAC

III. Réforme du droit de préemption commerciale

- Délégation possible à un EPCI, une SEM, un concessionnaire d'opération d'aménagement
- Obligation de préciser dans la déclaration préalable l'activité de l'acquéreur pressenti
- Délais de rétrocession porté à 3 ans en cas de mise en location gérance



Les dispositifs de la loi Pinel

IV. Contrat de revitalisation artisanale et commerciale :

- Projet expérimental sur 5 ans
- Objectif : favoriser la diversité, le développement et des activités dans des zones désertifiées ou dégradées
- Possibilité pour les élus (ou via un opérateur) d'intervenir en matière d'urbanisme commercial en lien direct avec une opération globale d'aménagement.

V. Suppression des soldes flottants :

- Soldes classiques allongés de 5 à 6 semaines

VI. Simplification de l'exercice du commerce sur le domaine public:

- Régime des droits de place et de stationnement sur les halles et marchés

VII. Sécurité des commerces:

- Possibilité pour les commerçants de mise en place sur la voie publique d'un système de vidéo-protection

VIII. Réforme du régime des baux commerciaux:

- Augmentation de la durée des baux dérogatoires de deux à trois ans
- Remplacement de l'indice du coût de la construction par l'indice des loyers commerciaux et des activités tertiaires
- Hausses de loyer limitées à 10% par an en cas de déplaçonnement



Les dispositifs de la loi Pinel

IX. Rénovation du FISAC:

- Priorités pour l'appel à projets en cours :
 - modernisation, création, attractivité des derniers commerces et multiservices en zones rurales
 - modernisation et diversification des stations-services, qui assurent le maillage du territoire, gérées par un exploitant indépendant ou un commune
 - accessibilité des commerces à tous publics
 - zones de revitalisation rurales, quartiers en renouvellement urbain
- Taux de subvention maximum : 30% fonctionnement / 20% investissement
- Programme annuel. 1 tranche de 36 mois maximum
- Maximum de subvention FISAC : 200.000€ par opération
- Pas de financement des études préalables
- Evaluation obligatoire en fin d'opération qui conditionne l'attribution des fonds FISAC
- Incitation au montage de dossiers globaux de projets de développement du commerce de l'artisanat et des services
- Entre 15 et 17 M€ de subventions pour l'année 2016





Observatoire de la consommation, des comportements d'achats et des flux commerciaux en Dordogne

Présentation des principaux résultats

Journée du commerce – 26 Octobre 2015



Contact :
Chantal CARO
c.caro@dordogne.cci.fr
05 53 35 87 29 / 06 30 29 69 36